

L'ÉCHO du Hain

ÉDITION SPÉCIALE



PROXIMITÉ ET INSPECTEURS DE QUARTIER
POUR VOTRE SÉCURITÉ

BL'A
Braine-l'Alleud
ma commune à vivre

Votre Commune online sur : www.braine-lalleud.be

[twitter@Braine_l_Alleud](https://twitter.com/Braine_l_Alleud) [facebook/commune.braine.lalleud](https://facebook.com/mune.braine.lalleud) instagram.com/communedebrainelalleud

RÉDACTION: Service Presse, 02.854.04.50, presse@braine-lalleud.be | Éd. RESPONSABLE: J. Mauroy, Avenue du 21 Juillet, 1 - 1420 Braine-l'Alleud

| MISE EN PAGE: dbstudio.be | IMPRESSION & DISTRIBUTION: dbprint.be

| RÉGIE PUB.: baam Média • Philippe Musch • 0488 260 541 • philippe@baamagency.be | Ce magazine est imprimé sur un papier PEFC

VOTRE SÉCURITÉ C'EST LA PREMIÈRE DE NOS PRIORITÉS

Cette sécurité est principalement assurée par la Zone de police de Braine-l'Alleud.
Une police locale propre à notre commune, dont le commissariat est ouvert 24h/24, 7j/7.
Un service composé d'une bonne centaine de personnes chargées d'effectuer l'ensemble des missions visant à assurer votre tranquillité et à maintenir l'ordre public.

Le cadre de police n'a d'ailleurs cessé d'augmenter ces dernières années puisque composé d'environ 70 personnes en 2001, il en compte actuellement plus de 100.

À ce cadre, il convient encore d'ajouter les gardiens de la paix et l'équipe des gardes champêtres particuliers mise sur pied l'année dernière, une expérience communale unique dans notre province.

Toutes ces personnes dédiées à votre sécurité ou à votre tranquillité ont comme ambition politique souhaitée de vous offrir des services de grande qualité.

Et ces services sont nombreux. C'est la raison pour laquelle cette édition spéciale de l'Écho du Hain vous présente notamment vos agents de quartier qui peuvent aider à trouver des solutions en cas de problèmes de voisinage, relayer vos attentes auprès des services compétents, ainsi que vous fournir de nombreux renseignements utiles tels que l'examen gratuit d'un diagnostic préventif de votre domicile, ou encore l'octroi d'une prime d'encouragement à la sécurisation des habitations victimes de vols.

C'est aussi l'occasion de vous rappeler quelques informations utiles, comme l'existence des Partenariats Locaux de Prévention (PLP), les services policiers proposés tels que la surveillance de votre maison durant vos vacances, ou encore quelques conseils utiles pour lutter contre les escroqueries.

Soutien, conseils, sécurisation, assistance... autant de personnes dévouées et à votre écoute font de Braine-l'Alleud une commune des plus sécurisée de notre région.

Que tous ces acteurs de police soient remerciés pour ce travail quotidien qui fait de Braine-l'Alleud une commune paisible, agréable à vivre.



Votre Bourgmestre,
Vincent Scourneau



♦ Missions de l'inspecteur de quartier page 3	♦ Demande de surveillance des habitations page 13
♦ Votre inspecteur de quartier page 4 à 10	♦ Prévention contre les vols page 14
♦ Gardiens de la Paix et Gardes Champêtres Particuliers page 11	♦ Aînés : reconnaître et éviter les escroqueries à domicile page 15
♦ Partenariats Locaux de Prévention page 12	♦ Plan des Inspecteurs de quartier page 16

PRIORITÉ PROXIMITÉ

Avec la réforme des polices en 1998, la notion de proximité est devenue primordiale et le travail de quartier occupe désormais une place importante au sein de l'institution policière.

L'inspecteur de quartier est un maillon nécessaire pour créer et maintenir un lien de confiance avec la population. Il est l'interlocuteur privilégié pour la sécurité et la qualité de vie dans un quartier. Son rôle est notamment de susciter l'échange, le dialogue et les contacts personnalisés. Il tente également de trouver des réponses, des solutions aux problèmes d'insécurité en abordant de manière proactive les situations critiques. Son travail permet aussi de remonter une série d'informations opérationnelles comme des problèmes de circulation, des différends de voisinage, des tensions au sein d'un quartier...

Bref, une grande diversité de missions parmi lesquelles on peut épingler :

- ♦ La gestion des dossiers administratifs et judiciaires ;
- ♦ Le suivi au niveau des domiciliations, des radiations... en effectuant notamment les enquêtes préalables à l'inscription au registre de la population ;
- ♦ La gestion des problèmes de circulation dans un quartier ;
- ♦ La gestion des conflits de voisinage. L'inspecteur de quartier écoute, informe et oriente le citoyen vers les services communaux, sociaux et juridiques compétents tels que le Juge de Paix, afin d'apporter une réponse concrète à leurs problèmes ;
- ♦ L'amélioration de la qualité de vie d'un quartier. Lors de la constatation d'une détérioration de l'espace public (éclairage public défectueux, enfoncement de trottoirs, dépôts clandestins, etc.), l'inspecteur de quartier en informe les services concernés ;
- ♦ La prévention avec une présence lors de manifestations publiques (brocantes, braderies...) dans les zones commerçantes, les parcs et à proximité des écoles ;
- ♦ ...

Vous pouvez donc le contacter pour toute situation qui ne demande pas une intervention immédiate.

Il se pourrait que votre rue ne soit pas mentionnée dans cette édition. Pas de panique, on ne vous a pas oublié. Il s'agirait juste d'une erreur d'impression.

N'hésitez pas à envoyer un mail à daniela.ardemagni@police.belgium.eu pour le signaler.

Quoi qu'il en soit, soyez rassuré, peu importe votre interlocuteur au sein du Service Quartier, vous serez toujours redirigé vers le collègue en charge de votre rue, ou un remplaçant le cas échéant.

ARDEMAGNI Daniela

1^{ère} Inspectrice Principale

Direction département QUARTIER

ZP Braine-l'Alleud

02.389.44.30

daniela.ardemagni@police.belgium.eu



RIZZI
Raphaël

02 389 44 34

raphael.rizzi@police.belgium.eu

Quartier Centre (voir page 16)



BATON
Nicolas

(à partir du 01/09/2024)

02 389 44 57

nicolas.baton@police.belgium.eu

Quartier Centre (voir page 16)



A L'ART	petite rue
ABBE RENARD	place
ALBERT 1 ^{er}	avenue
ALPHONSE ALLARD (du 1 au 109 et 136)	avenue
ALSEMBERG (du n°1 au 218 et 263)	chaussée d'
ANCIEN BOURG	rue de l'
AVENIR (pont courbe)	avenue de l'
BAYARD	rue
BELLE PROVINCE	avenue de la
BRASSEURS	rue des
CARDINAL MERCIER	place
CASTEGIER	rue
CENTENAIRES (vignoble)	clos des
CHARDONNERETS	rue des
CHATEAU	rue du
CHIENNERIE	rue de la
CLOQUET	rue
COLO HUGUES	place
COLO HUGUES	rue
COLONELLE	rue de la
CROIX DU FEU	rue des
CURE	place de la
DOYEN VAN BELLE	rue
ERNEST LAURENT (de 1 à 39 et 58)	rue
FAUVETTES	rue des
FORTEMPES	rue
FOSSE AU SABLE	rue de la
FOSSES	rue des
GAMIN QUI PICHE	place du
GARE	place de la
GOETTE	rue de la
GRAND PLACE BAUDOUIN 1 ^{er}	
HOPITAL	rue de l'
JAMBES	rue des

JARDIN DE MONSIEUR CROQUET	
JEAN VOLDERS (de 1 à 44)	rue
JOSEPH GOS	rue
JULES HANS	rue
KATTEKOP	rue
LEON JOUREZ	avenue
LONGUE (impairs 1 à 43 et 165 à 211) (pairs 2 à 42 et 110 à 166ter)	rue
LT GENERAL BARON SNOY	esplanade
MARCHE AUX PORCS	rue
MAROLLES	rue des
MESANGES BLEUES	rue des
MOLE	place du
MOLE	rue du
NOTRE DAME	rue
OISILLONS	chemin des
OPHAIN du 1 à 36 et 43	chaussée d'
PARVIS DE L'EGLISE	rue du
PETIT JEAN	rue du
PIERRE FLAMAND (de 1 à 150 et 205)	rue
PONT COURBE (av de l'avenir)	
PRES D'OPHAIN	chemin des
ROSSIGNOL	rue du
ROSSIGNOL	sentier
SAINT JACQUES	avenue
SAINT LAURENT	rue
SAINT NICOLAS	rue
SAINT SEBASTIEN	rue
SAINT ANNE	place
SAINT ANNE	rue
SCHEPERS	rue
SERMENT	rue du
SORBIERS	avenue des
TISSERANDS	rue des
TRAIRÉE	rue de la
WAYEZ	rue



ARMISTICE	avenue de l'
BASINGSTOKE	avenue de
BATISSEAU	rue du
BEATRICE DE CUSANCE	avenue
BLEUETS	rue des
BLUCHER	avenue
BONNE FOSSE	avenue de la
BRITANNIQUE	avenue
CANTECROY	avenue de
CHARLEROI	chaussée de
CHARRON	rue du
COQUELICOTS	avenue des
DRUMMONDVILLE	
EPINOY	avenue d'
EUROPE	boulevard de l'
GENERAL RUQUOY	avenue
GENEVIEVE DE BRABANT	avenue
GOUMONT	chemin du
GUEMENEE	avenue de
HENRI DE WITHEM	avenue
LAMARTINE	clos
LION	route du
MARECHAL NEY	avenue
MARSAN	avenue de

MENDEN	avenue de
MERBRAINE	rue de
MONT SAINT JEAN	chaussée
NAPOLEON	avenue
NICAGE	rue du
NICAGE	sentier du
NIVELLES (du 1 au 113 et 166)	chaussée
PAIX	avenue de la
PLANCENOIT	chemin de
PRINCE D'ORANGE	avenue
PRINCE D'ORANGE	clos du
RAYMOND BRASSINE	avenue
REINE ASTRID	chaussée
RIVA BELLA	place de Ouistreham
ROHAN	avenue de
SAINT SEBASTIEN	place
SEMAILLE	rue de la
SOUBIZE	avenue de
TAILLEVENT	clos du
VAUDEMONT	avenue de
VERTES BORNES	chemin des
VICTOR HUGO	avenue
VIEILLE FERME DE CAMBRAI	rue
WELLINGTON	avenue



VERBAYS
Nadia

02 389 44 35

nadia.verbays@police.belgium.eu

Quartier Merbraine
(voir page 16)



DE SWERT
Jérôme

02 389 44 32

jerome.deswert@police.belgium.eu

Quartier Paradis/Saint-Zèle/
Foriest (voir page 16)

ACACIAS	rue des
ALSEMBERG (du 220 et 265 au 458 et 499)	chaussée d'
ARAUCHARIA	clos de l'
ARBALETRIERS	rue des
ARCHERS	rue des
ARTISANAT	avenue de l'
AUNES	rue des
BASSE COUR	rue de la
BATY CROIX CHARLES BOUCHER	chemin
BATY DE LA JUSTICE	chemin
BLANC CAILLOU	chemin du
BOIS	chemin dit le
BOIS D'OPHAIN	chemin du
BOUVREUIL	avenue du
CEDRE	clos du
CHAMP DE LA CLOTURE	chemin du
CHAMP DE L'EPINE	chemin du
CHAMPS CLAIRS	avenue des
CHAMPS DU BOIS	rue des
CHATAIGNIERS	rue des
CHENES	rue des
COIN DE TERRE	rue du
COLBIE	clos du

COLBIE	rue du
COMMERCE	avenue du
CONIFERE	clos du
CROIX CHARLES BOUCHER	sentier de la
CROIX SAINT ZELE	place de la
CYPRES	clos du
DEUX SAPINS	avenue des
DOIGNON	rue du
DOIGNON	sentier du
DOUCE COLLINE	avenue de la
ENERGIE	rue de l'
EPICEA	clos de l'
FERME	avenue de la
FEUILLAGE	avenue du
FILATURE	rue de la
FLOHAYE	avenue de la
FORIEST (sauf n°1 - UCB)	chemin du
FOUR	rue du
FOURCON	chemin du
FOURCON	sentier du
FRENES	rue des
GARE	petite rue de la
GARE	rue de la
GENEVRIER	clos du

INSPECTEURS DE QUARTIER

GRAIGNETTE	chemin de la
GRAIGNETTE	rue de la
GUE	rue au
HAÏN	rue du
HAUTS TIENNES	rue de
HENRI LA FONTAINE	rue
HETRES	avenue des
IF	clos de l'
JARDINIER	rue du
JEAN LANNEAU	chemin
JULES BORDET	rue
JUSTICE	rue de la
JUSTICE	sentier de la
LONGUE (impairs 45 à 163 / pairs 44 à 100)	rue
MARIUS WAUTHIER	rue
MAURICE MAETERLINCK	rue
MELEZE	clos du
MERISIERS	rue des
MOINEAUX	sentier des
MOULIN A AUBES	rue du

NEUVE COUR	rue de la
NEUVILLE	rue de la
NOISETIERS	rue des
OPHAIN de 45 à 227 et 38 à 200	chaussée d'
ORMES	rue des
PAPYREE	rue de la
PARADIS	rue du
PARADIS	sentier du
PARC	chemin du
PARC	clos du
PENDU	chemin du
PEPINIERE	clos de la
PERES (de 1 à 78 et 91)	chemin des
PINSONS	avenue des
PIRAUMONT (entre chemin de Pères et chaussée d'Ophain)	route de
PLANCHE AU PECHEUR	rue de la
PLATANES	rue des
PRE DE LA PERCHE	chemin du
QUARTIER SAINT JACQUES	place du
RAMIERS	avenue des

ROSSIGNOL	chemin du
SADIN	chemin du
SADIN	clos du
SAINT ZELE	rue de
SAINT ZELE	sentier de
SAINT ZELE	place
SAPINIERE	clos de la
SART MOULIN	rue de
SAUSSOIS	rue des
SEQUOIA	clos du
TAILLIS	rue des
TARINS	avenue des
THUYA	clos du
TILLEULS	rue des
TOURTERELLES	avenue des
VERTS PATURAGES	avenue des
VIEILLE CARRIERE	sentier de la
VIEUX FORIEST	rue du
VIGNOBLE	rue du
VOITURONS	chemin des

**CAMBY
Thierry**

02 389 44 31

thierry.camby@police.belgium.eu

Quartier Allard (voir page 16)



ABBAYE	rue de l'
ABBESSE DE REMIREMONT	avenue
ALLIES	rue des
ALPHONSE ALLARD (après 109 et 136)	avenue
BELVOIR	clos de
BERGES DU RUISSEAU	rue des
CAMBRAI	rue de
CENT DOUZIEME	avenue du
CIMORNE	rue de
CROIX	rue de la
DERNIER CARRE	avenue du
DROUET D'ERLON	square
EGALITE	avenue de l'
EMPEREUR	avenue de l'
EPINOCHES	clos des
ERNEST LAURENT (après 39 et 58)	rue
FIDELITE	avenue de la
FRATERNITE	rue de la
GARDE IMPERIALE	avenue de la
GENERAL KELLERMAN	avenue
GENERAL MILHAUD	avenue
GEORGES ROUSSEAU	avenue
GERANIUMS	avenue des
GERMINAL	avenue
GRANDE ARMEE	avenue de la
HAÏNAUT	rue du
HIRONDELLES	rue des
HOUGOUMONT	square
JAPON	avenue du

JONCS	rue des
LIBERTE	avenue de la
LONG CHENEAU	chemin du
LONGUE (après 166 et 211)	rue
MACONS FUMISTES	rue des
MAISON A TOUT VENT	chemin de la
MAISON DU ROI	chemin de la
MARIE TETE DE BOIS	rue
NENUPHARS	rue des
NIVELLES (du 168 au 276)	chaussée
OCTROIS	avenue des
PAVEURS	rue des
PETIT PERE DENIS	drève du
PETIT PERE MICHEL	drève du
PETUNIAS	avenue des
PIRE LEFEVRE DESNOUETTES	boulevard
PRINCE CHARLES DE LORRAINE	avenue
PRINCE JEROME BONAPARTE	avenue
REMYVAL	chemin de
ROSEAUX	rue des
ROSES	avenue des
SAINTE RITA	clos
SALAMANDRES	rue des
SCOUTISME	rond point du
SOLIDARITE	rue de la
TALUS	chemin des
TALUS	sentier des
VAL DE L'ECOSSAIS	clos du

ALOUETTES	avenue des
ANGE GARDIEN	chemin de l'
ARMAND DE MOOR	rue
BADAUDS	rue des
BATY	rue du
BATY D'HULENCOURT	chemin
BATY DU CERISIER	chemin
BAULERS	chemin de
BEL AIR	avenue
BELLES PIERRES	rue des
BELLES PIERRES	sentier
BERGER	rue du
BERTINCHAMP	chemin de
BERTINCHAMP	rue
BOIS AMORY	avenue du
BOIS PLANTE	rue du
BOIS SEIGNEUR ISAAC	chemin de
BOIS SEIGNEUR ISAAC	rue de
BON AIR	rue
BON AIR	sentier de
BOSSU	rue du
BRULOTS	clos des
BRUYERE	rue de la
BRUYERE DES BADAUDS	
CALLOIS	avenue du
CASTOR	rue
CHAMP	chemin du
CHAPELLE	chemin de la
CHESSEROUX	chemin
CLAIR SOLEIL	avenue du
COMTE JACQUES DE MEEUS	rue
COQUETTE	avenue
COURS D'EAU	rue du
CROIX DE PIERRE	rue de la
CROIX PONCIN	avenue de la
CULOTS	rue les
DRAPE	rue du
DRAPES	sentier des
DU JACQUIER	rue
EPINE PUCELLE (Lillois)	rue de l'
FAUX BIEN	sentier de
FERME DEMARBAIX	clos de la
FERME LE BROU	
FONTAINE ST MARTIN	rue
FORGERON	avenue du
GASTON DUBOIS	rue
GRAND MERE	rue
GRAND PEINE	avenue
GRAND ROUTE (Lillois)	
GRAND ROUTE (Ophain)	
GRANDE CLOSIERE	avenue de la

GRIPONWEZ	rue de
GROSSE BORNE	sentier de la
HAL	rue de
HAUT ITTRE	chemin de
HENNUYERES	rue d'
HOULETTE	
LIBERATION	rue de la
MARAIS	rue du
MARGOT	ruelle
MAYEUR	sentier du
MESANGES	avenue des
MOTTE DES BERGERS	rue
MOTTET	rue
MOULIN	rue du
MOULIN A VENT	sentier
MURAILLE DU PARC	sentier le long de la
NIVELLES	vieux chemin de
NIVELLES (du 215 et 302 à la fin)	chaussée
OPHAIN	chemin d'
PIERRE CHARLIER	chemin de
PRE COQUETTE	sentier du
PRE DU CHAPITRE	
PRE HERAULT	avenue du
P'TIT CORIAT	chemin du
QUATRE BONNIERS	avenue des
RAMELOT	rue
RAYMOND LEBLEUX	avenue
RENCLOS	rue des
RENE FRANCK	rue
RIVELAINE	rue
ROBIN	chemin
ROUGES GORGES	avenue des
RY TERNEL	rue du
SABOTIER	avenue du
SAINT JEAN	clos
SAINT MARTIN	allée
SAINTE GERTRUDE	rue
SALANGANES	rue des
SARTY	clos du
SAULES	rue les
TENDRAIE	avenue de la
TILLEULS	clos des
TONNELIER	avenue du
TRY HENNOIS	sentier du
VERGER	avenue du
VERT COUCOU	rue du
VERTE	rue
VINGT BONNIERS	avenue des
VIVIER	chemin du
WARROIS	avenue des



DEMOUSTIER
Samy

02 389 44 37

samy.demoustier@police.belgium.eu

Quartier Lillois/BSI
(voir page 16)



DUBUISSON
Pascale

02 389 44 33

pascale.dubuisson@police.belgium.eu

Quartier Ophain (voir page 16)



ALLEMAGNE	square
ALLIANCE	boulevard de l'
ANCIENNE FORGE	rue de l'
ANGLETERRE	boulevard d'
ARMAND WILPUTTE	rue
ARNOULD BOURGEYS	rue
AUTRICHE	avenue de l'
BASSE MOUTURIE	rue de la
BELGIQUE	rue de
BELIAU	clos
BOIS D'HAWIA	rue du
BOIS LE DUC	chemin de
BOUVREE	rue de la
BRULES	chemin des
BRULES	rue des
CHAMP DES HAYETTES	chemin du
CHAVEE	rue
CIMETIERE	rue du
COMBATTANTS	rue des
COURTE	rue
DANEMARK	square du
DELALEAU	rue
DEPORTES	rue des
DINANT	rue de
ECOLE	rue de l'
EGLISE	rue de l'
ESPAGNE	avenue d'
FERME A L'AGENT	clos de la
FINLANDE	avenue de
FLEURS	rue des
FOND ST GEORGES	chemin du
FRANCE	boulevard de
GAZON	rue du
GIRONNE	rue
HAUMONT	rue du
HAYETTES	rue les
HAYETTES (2/40 - 1/13)	rue les
IRLANDE	rue d'

ITALIE	place d'
JACQUES HUBEAU	rue
LILAS	rue des
LILLOIS	rue de
LUXEMBOURG	place du
MARNE	rue à la
MARTEAU	rue du
MICHEL BOTTE	rue
MOULIN A EAU	rue du
NIVELLES (du 115 à 213 et 278 à 300)	chaussée
NIZELLES	chemin de
NORBERT BOURGEYS	rue
NORVEGE	avenue de
NOUCELLES	chemin de
OPHAIN	place d'
OPHAIN après 200 et 227	chaussée d'
PAYS BAS	avenue
PAYS BAS	place des
PERES (après 78 et 91)	chemin des
PETITES BRUNES	chemin des
PIRAUMONT	route de
PIROIS	rue du
PLANCHE A BATAILLE	chemin de la
PONT HAYE	chemin
PRE DE LA BLANCHE MAISON	rue
RESISTANTS	rue des
RITES	campagne des
RIVIERE	sentier de la
ROGER LAUS	rue
SUEDE	avenue de
TIENNES	rue les
TIMPE ET TARD	rue de
TIMPE ET TARD	sentier de
TRY	rue du
TRY	ruelle du
TRY	sentier du
VIEUX GENAPPE	chemin de
VILLAGE	bois du
PORTUGAL	avenue du
TCHEQUIE	avenue de

VANDERBIEST
Xavier

02 389 44 39

xavier.vanderbiest@police.belgium.eu

Quartier Ermite/Sept Fontaines
(voir page 16)



ABEICHE	rue d'
ABEICHE	sentier d'
ALCONVAL	rue d'
ALLEU	avenue de l'
ALSEMBERG	vieux chemin d'
ALSEMBERG (à partir de 460 et 500)	chaussée d'
ANCIENNE BARRIERE	avenue de l'
AUNELLES	avenue des
AVOCETTES	avenue des
BALLIEU	sentier
BEAU SITE	avenue du
BERGERONNETTES	avenue des
BOIS DE HAL	chemin du
BOIS DE MAI	drève du
BOIS DES COLLINES	avenue du
BOIS DU VICAIRE	chemin du
BOULEAUX	avenue des
BRISE	avenue de la
BROCTIAUX	chemin
BROCTIAUX	sentier
BRUYERE	chemin de la
BRUYERE D'ALCONVAL	chemin de la
CADRE NOIR	avenue du
CARAUTE	rue de
CARRIERE	chemin de la
CASTEL	avenue du
CENSE	chemin de la
CHAMP D'ABEICHE	clos du
CHAMPS	avenue des
CHAPELLE DEL GOUTTE	chemin de la
CHATEAU D'EAU	petite rue du
CHATEAU D'EAU	rue du
CHEMIN CREUX	avenue du
CHEVAUCHEE	avenue de la
CLAUSWHEYDE	sentier le
COLIPAIN	rue de
COLIPAIN	drève de
CORNICHE	avenue de la
CRINIERE	avenue de la
CUISINIER	rue du
DAME A LA ROSE	rue de la
DESSUS	rue du
DUDINSART	drève
ERABLES	avenue des
ERMITAGE	avenue de l'
ERMITE	chemin de l'
ERMITE	clos de l'
ETANGS	avenue des
FIEF	avenue du
FONTAINE	rue de la
FONTAINE	sentier de la
FORIEST n°1 (UCB)	chemin du
GRANDE BOUCLE	avenue de la
GRANDE JONCTION	avenue de la
GRITTE	rue
GRIVES	avenue des

HIPPOLYTE	rue
HORIZON	clos de l'
HOUBLONNIERE	clos de la
INDUSTRIE	avenue de l'
JEAN LE MEUNIER	rue
JERICO	avenue de
LAZARD	chemin
LONG TOUR	chemin du
LONGCHAMP BOUVREE	sentier
MALPLAQUEE	rue de la
MANETTE	avenue de la
METAIRIE	avenue de la
MEUNIER	rue du
MOINES	avenue des
MOINES	sentier des
MONT MARCURE	avenue
MUGUETS	rue des
ODEGHIEU	rue d'
OREE	avenue de l'
PADDOCK	clos du
PALAU	rue
PALAU	sentier
PAUDURE	rue de
PETITE JONCTION	avenue de la
PIECETTES	chemin des
PILES	rue des
PINS	drève des
PONEY	clos du
PRAYE	chemin de la
PRAYE	sentier de la
ROCTIA	sentier le
ROMBAUT	rue
ROTON	chemin du
SAINT GERMAIN	chemin de
SAINT GERMAIN	sentier de
SAPHIR	avenue du
SEPT FONTAINES	chemin des
SOURCES	avenues des
STECQ	chemin du
TAHOUX	sentier
TENBROECK	chemin de
TISVENHOORT	chemin de
TOUR DES VAUX	rue
TOURNEPPE	chemin de
TRIAGE DE LA BRUYERE	drève du
TRIANGLE	avenue du
TROIS BATTUES	avenue des
TUBIZE	chaussée de
TURQUOISE	avenue de la
VALCQ	chemin du
VALCQ	rue du
VALCQ	square du
VALLEE	sentier de la
VANNEAUX	avenue des
VIEUX BELGES	avenue des
VINGT TROIS	chemin



VANOVERDIJN
Valérie

02 389 44 38

valerie.vanoverdijn@police.belgium.eu

Quartier Bourdon (voir page 16)

AIGLON	avenue de l'
ALBERT DESENFANS	rue
ARMAND BERNIER	clos
AUORE	clos de l'
BARA	chaussée
BATY GIGOT	rue
BATY SCOLASSE	chemin du
BOSQUET DEL VAU	chemin du
BOURDON	clos
BOUTON D'OR	rue du
BRIQUETERIE	rue de la
CERISIERS	avenue des
CESAR FRANCK	rue
CHAMPS DE LA BLOQUERIE	avenue du
CHANTECLER	avenue
CHARLES DE COSTER	rue
CHARLES PLISNIER	rue
CHEVREUIL	rue du
CHOPIN	rue
CONICHE	rue
CROIX ROUGE	avenue de la
CYCLAMENS	avenue des
DEBUSSY	rue
DEESSE POMONE	avenue
EAU VIVE	rue de l'
EGLANTIER	chemin des
ESTREE	avenue de l'
FAISAN	rue du
GASTON REIFF	rue
GENETS	rue des
GEORGES RODENBACH	rue
GEORGES SIMENON	rue
GRANGE DES CHAMPS	avenue
HAUTE BORNE	rue de la
HENRI PIRENNE	rue
INFANTE	chemin de l'

INFANTE	sentier de l'
JACQUES BREL	avenue
JEAN SEBASTIEN BACH	rue
JEAN VOLDERS (après 44)	rue
JULES DESTREE	rue
LA RUE	rue
LA VAU	rue
LEGERE EAU	rue de la
LONGCHAMP	rue
LULLY	square
MALOUX	rue de la
MAMOUR	chemin
MARCEL THIRY	rue
MASSEREE	clos de la
MAURICE CAREME	rue
MENIL	rue du
MENIL	sentier du
MOZART	rue
PAQUERETTES	rue des
PERGERE	rue
PIERRE FLAMAND (après 150 et 205)	rue
POMMIERS	clos des
PONT DES DIAP	avenue du
RAVEL	square
ROUSSART	chemin du
ROUSSETTES	chemin des
ROYAL HARMONIE	rue de la
RUE	rue la
SAINT SAENS	rue
SAINTE ROLANDE	clos
SCOLASSE	rue
SCOLASSE	sentier
SOLEIL LEVANT	rue du
STANISLAS ANDRE STEEMAN	rue
VALLEE BAILLY	rue de la



Gardiens de la Paix : un pilier de sécurité et de prévention environnementale

Les Gardiens de la Paix de Braine-l'Alleud jouent un rôle clé dans la sécurisation et la préservation de l'environnement de la commune. Au nombre de six, ils se concentrent sur la prévention, l'information et la constatation des infractions environnementales, renforçant ainsi le sentiment de sécurité des citoyens et prévenant les nuisances publiques.



L'équipe des Gardiens de la Paix et des Gardes Champêtres Particuliers.

Leurs missions incluent la patrouille quotidienne pour surprendre les auteurs d'incivilités environnementales. Ils se focalisent sur plusieurs priorités :

- **Information préventive** : sensibiliser les habitants aux incivilités et encourager des comportements respectueux de l'environnement.
- **Dépôts sauvages** : constater et signaler les dépôts illégaux d'ordures, particulièrement autour des points de collecte de verre, des poubelles publiques et sur les chemins ruraux.
- **Conformité des sacs-poubelle** : veiller au respect des horaires prévus pour la sortie des sacs-poubelle.
- **Animaux de compagnie** : surveiller les chiens non tenus en

laisse, s'assurer que les propriétaires ramassent les déjections canines et vérifier que les chiens dits «dangereux» portent une muselière dans les espaces publics..

De plus, les Gardiens de la Paix peuvent désormais constater des infractions de stationnement et dresser des constats pouvant mener à des amendes, notamment lors d'événements et dans les périmètres scolaires.

En conclusion, les Gardiens de la Paix sont essentiels pour maintenir un cadre de vie sain et sécurisé à Braine-l'Alleud, grâce à leur engagement et vigilance constants.

Des Gardes Champêtres Particuliers à BL'A

À Braine-l'Alleud, les Gardes Champêtres Particuliers assurent la protection des propriétés et la prévention des infractions relatives à la conservation de la nature, aux déchets, à la chasse et à la pêche. Employés par l'Administration communale, leur champ d'action est défini par un acte de désignation approuvé par le Gouverneur de la Province. Ils prêtent également serment devant le Juge de Paix du canton.



Leurs missions incluent la surveillance de territoires spécifiques, tels que les parcs du Paradis, du Cheneau, Bourdon et le bois du Drape, la prévention des infractions par la sensibilisation du public, et la constatation des infractions par la rédaction de procès-verbaux, bien qu'ils n'interviennent pas dans le domaine de la chasse. Ils sont des officiers de police judiciaire à compétence restreinte.

Les Gardes Champêtres travaillent en étroite collaboration avec les Gardiens de la Paix communaux et la Zone de police de Braine-l'Alleud, assurant une présence adaptée en fonction de l'affluence des visiteurs. L'équipe actuelle comprend Baptiste Matagne, employé à temps plein, Michel Buchelot, qui combine plusieurs rôles, et Jean Pierre Gillain, récemment engagé et en formation.

Leur rôle est crucial pour la surveillance et la protection des propriétés communales, le respect des lois environnementales et la sécurité des citoyens, formant une force complémentaire essentielle pour la Commune.

Renforcer la sécurité à Braine-l'Alleud avec les Partenariats Locaux de Prévention

À Braine-l'Alleud, la sécurité des citoyens demeure une priorité incontestable pour les autorités communales, comme en témoigne notamment la pérennité de sa Zone de police. Cependant, au-delà des forces de l'ordre, c'est la collaboration entre les habitants et la police locale qui s'avère être un élément crucial dans la lutte contre la criminalité, notamment les cambriolages.

Depuis près de vingt ans, Braine-l'Alleud a instauré un système de prévention des cambriolages au sein de ses quartiers, sous la forme de Partenariats Locaux de Prévention (PLP). Concrètement, ces PLP reposent sur des accords de collaboration entre les citoyens et la police locale, spécifiquement conçus pour un quartier donné. Cette initiative préventive permet un échange direct d'informations entre les résidents et les forces de l'ordre, qu'il s'agisse de conseils de sécurité ou de signalements de comportements suspects.

L'utilité des PLP réside dans leur capacité à renforcer le sentiment de sécurité de l'ensemble des habitants. En encourageant le contrôle social et en sensibilisant à l'importance de la prévention, ces partenariats contribuent à créer des quartiers plus sûrs et plus vigilants. Braine-l'Alleud compte actuellement cinq PLP actifs, répartis dans différents quartiers : Bois de Mai, Clairbois-Sept Fontaines, Les Culots, Prince d'Orange et Paradis. Il convient de souligner que dès 2003, Braine-l'Alleud a été pionnière en la matière dans le Brabant wallon, en mettant en place ces structures



novatrices, alors désignées sous le nom de Réseau d'Information de Quartier (RIQ).

En plus de la simple coopération avec les autorités, les PLP favorisent également le bon voisinage. En effet, un lien solide entre les habitants d'un même quartier constitue l'une des meilleures défenses contre les cambriolages. Dans les quartiers où les relations sociales sont peu développées, les individus malveillants peuvent agir en toute impunité, profitant de l'anonymat ambiant. En revanche, là où règne un esprit de communauté et de vigilance, les risques de criminalité sont nettement réduits. Ainsi, la mise en place d'un Partenariat Local de Prévention au niveau d'un quartier, visant à encourager le contrôle social et l'échange d'informations avec la police locale, est vivement encouragée par les autorités locales, conscientes de son efficacité dans la lutte contre la délinquance.



Sécurisez votre maison pendant vos vacances : la police à votre service

Les vacances sont un moment de détente et de plaisir, mais le retour à la maison peut parfois être gâché par une mauvaise surprise : un cambriolage. Pour éviter ce genre de désagrément, la police offre un service de surveillance des habitations pendant les longues périodes d'absence. Simple, efficace et surtout gratuit, ce service vise à assurer la sécurité des foyers pendant l'absence de leurs occupants.



Comment demander une surveillance habitation pendant ses vacances ?

La démarche pour bénéficier de ce service est facile et accessible à tous. Il vous suffit de remplir un formulaire de demande, disponible sur le site officiel de la police, ou de le retirer directement au commissariat (www.braine-lalleud.be/zone-de-police). Déposez votre formulaire complété au commissariat, envoyez-le par courrier ou par mail à zp.brainelalleud.secretariat@police.belgium.eu

Une fois votre demande traitée, des policiers passeront régulièrement devant votre domicile, de jour comme de

nuît, afin de dissuader les éventuels cambrioleurs. En cas de problème, ou d'irrégularité détectée, la police prendra contact avec les personnes que vous avez désignées dans votre demande, assurant ainsi une réactivité maximale en cas de besoin.

Les bons gestes pour dissuader les cambrioleurs pendant votre absence

En plus de la surveillance assurée par la police, il est important d'adopter quelques bonnes pratiques pour dissuader les cambrioleurs et éviter de signaler votre absence de manière trop évidente :

- Ne laissez aucun indice sur votre porte indiquant votre absence.
- Annulez les livraisons à domicile pendant votre absence.
- Évitez de mentionner une période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels vers votre téléphone portable.
- Utilisez des minuteries pour allumer et éteindre les lampes à des heures aléatoires.
- Veillez à entretenir votre jardin et votre pelouse pour éviter un aspect négligé.
- Informez vos voisins de confiance de votre absence et demandez-leur de relever votre courrier et d'abaisser et de remonter vos volets régulièrement.
- Évitez d'attirer l'attention lors de votre départ. Ne laissez pas vos coordonnées visibles sur vos bagages.

En suivant ces conseils simples et en faisant appel au service de surveillance des habitations proposé par la police, vous pourrez partir en vacances l'esprit tranquille, en sachant que votre domicile est entre de bonnes mains.



Prévention Vols

La meilleure façon de réduire les risques d'être cambriolé reste la **PREVENTION**.

La lutte contre les vols dans les habitations est une de nos priorités. N'attendez pas d'être victime...
90% des cambrioleurs abandonnent après 3 minutes d'efforts infructueux.

Il n'existe pas de parade absolue pour échapper aux cambrioleurs. Cependant, vous pouvez réduire les risques d'intrusion par la **PRÉVENTION**.



La prévention repose sur trois mesures essentielles :

1. les mesures organisationnelles

Il s'agit de bonnes habitudes, elles ne coûtent rien et peuvent être mises en place immédiatement : verrouiller les portes même lorsque vous êtes chez vous, ne pas faire étalage de votre sac, portefeuille, bijoux... sur l'appui de fenêtre, ne pas quitter son domicile en laissant les fenêtres en oscillo-battant, tailler régulièrement les haies/arbustes, ne pas laisser une échelle non fixée dans votre jardin, faire des photos de vos bijoux, tableaux...

2. les mesures mécaniques

Elles consistent à renforcer, par des moyens mécaniques (verrous, cylindres de sécurité, rosaces de sécurité, poignées à clef...) vos portes, fenêtres, portails, barrières, soupiraux). Ce sont des mesures qui permettront de rendre



la tâche des cambrioleurs très difficile et ainsi les voir abandonner «leur travail».

3. les mesures électroniques

Elles apparaissent en troisième position afin de compléter la sécurisation réalisée. En effet, ces mesures (alarmes, caméras de surveillance...) n'empêchent pas l'intrusion mais la signalent. Il est dès lors conseillé d'intégrer les deux premières mesures avant le placement d'un système électronique de manière à optimiser la sécurisation de votre habitation.

Le Conseiller en Prévention Vols peut se rendre chez vous afin de réaliser un bilan relatif aux faiblesses de votre habitation. Il vous aidera à choisir au mieux les mesures appropriées afin de réduire au maximum les risques de cambriolage.

Le bilan est gratuit.

Il peut intervenir après un vol ou une tentative de vol. Ou à titre préventif et à l'occasion de la construction d'un bien.

Une prime s'élevant à 25 % des frais d'achat et/ou d'installation, avec un maximum de 500 €, est accordée pour les travaux mécaniques de sécurisation aux victimes de vol, tentative de vol ou aux personnes âgées de plus de 60 ans. Le dossier est complété par le Conseiller en Prévention Vols et transmis à la Commune par la suite.

Karin Marique, Conseillère en Prévention Vols, est joignable au **02.389.44.07** ou par mail à karin.marique@police.belgium.eu

La Conseillère en Préventions Vols ne vend pas de produits, elle vous conseille sur des solutions efficaces et souvent peu onéreuses.

Le service est gratuit.

Si vous êtes victime d'un vol ou d'une tentative de vol, ce service peut également vous apporter tous les conseils utiles à la sécurisation ou à l'amélioration de la sécurisation de votre habitation, de votre entreprise.

Protéger les aînés : comment reconnaître et éviter les escroqueries à domicile?

Les personnes âgées, souvent plus vulnérables, sont les premières victimes de faits délictueux, allant du vol à l'escroquerie. Par abus de faiblesse, ces arnaques affectent leur santé, leur sécurité, leurs finances et leur équilibre. Elles fragilisent aussi leur confiance en elles-mêmes.

Les stratégies des escrocs :

1. **La crédulité** : Sous prétexte de travaux dans le voisinage, d'offres alléchantes (énergie, télécommunications, vins, vêtements, tapis, matelas...), de remboursements, de gains d'argent faciles, les escrocs exploitent la crédulité des personnes âgées pour les inciter à partager des informations personnelles ou à effectuer des paiements.
2. **L'inquiétude** : En jouant sur les peurs des individus, les escrocs prétendent être des agents officiels confrontés à des situations d'urgence telles qu'un vol imminent, une panne du réseau, ou des dangers potentiels pour le domicile ou les biens. Ces tactiques visent à inciter les personnes âgées à agir rapidement sans réfléchir.
3. **L'actualité** : Les escrocs exploitent des événements réels, tels que des pannes générales (eau, électricité, gaz...) ou des drames (décès lors d'accidents, d'incendies...) pour se faire passer pour des agents officiels légitimes. En profitant de ces situations, ils gagnent la confiance des victimes et les incitent à divulguer des informations sensibles ou à effectuer des paiements ou des dons.



Comment se protéger :

- **Soyez prudent et méfiant** : adoptez une attitude méfiante face aux demandes pressantes d'argent. Demandez des preuves d'identification et vérifiez toujours l'existence d'une entreprise sur le site officiel du SPF Economie <https://economie.fgov.be> avant de procéder à un paiement. Prenez conseil auprès de personnes de confiance.

- **Demandez des devis et comparez** : ne cédez pas à la pression et demandez toujours des devis détaillés avant d'accepter des travaux. Comparez les offres et renseignez-vous sur les prix du marché pour éviter les arnaques.
- **Ne payez pas d'avance** : aucun acompte ne peut vous être exigé avant un délai de réflexion de 7 jours. Soyez vigilant lors des paiements et évitez de payer en liquide. Vérifiez toujours le montant encodé sur le terminal de paiement et méfiez-vous des demandes de retraits supplémentaires. Ne vous rendez pas à la banque avec votre interlocuteur.

Réagissez en cas d'escroquerie :

Si vous êtes victime ou suspectez une tentative d'escroquerie, contactez immédiatement la police au 101. Notez tous les détails pertinents, tels que la plaque d'immatriculation du véhicule et les caractéristiques de la personne suspecte, pour aider à l'enquête.

Aînés et cybercriminalité

Avec la digitalisation croissante des services, ne pas être connecté devient un problème, notamment pour les seniors. Aujourd'hui, plus de 70 % des plus de 65 ans utilisent Internet. Cette hausse d'utilisation a conduit à une augmentation de la cybercriminalité touchant les aînés. Ils restent la cible privilégiée des cybercriminels.

Quelques gestes simples pour réduire les risques

- Soyez aussi prudent en ligne que dans la vie réelle. Informez-vous sur les risques et comment vous en protéger.
- Suivez des formations sur l'utilisation d'Internet. De nombreuses organisations proposent des cours pour les seniors.
- Restez informé des fraudes courantes via les réseaux sociaux de la police.
- Ne donnez jamais vos mots de passe ou coordonnées par e-mail, courrier ou téléphone. Aucune entreprise sérieuse ne les demande de cette manière. En cas de doute, contactez directement l'institution.
- Méfiez-vous des demandes de données personnelles ou de changements de mots de passe par e-mail ou téléphone. Vérifiez auprès de l'institution concernée.
- Soyez prudent avec les liens dans les e-mails, et les SMS même si l'expéditeur vous semble fiable.
- Soyez vigilant lorsque vous envoyez des copies de documents officiels. Un escroc pourrait facilement usurper votre identité.
- Installez et maintenez à jour un antivirus sur vos appareils.



BINARD Alain

Inspecteur de Quartier
polyvalent

02 389 44 36

alain.binard@police.belgium.eu



VANDERBIEST Xavier

(Page 9)



DE SWERT Jérôme

(Page 5)



RIZZI Raphaël & BATON Nicolas

(Page 4)



VERBAYS Nadia

(Page 5)



DUBUISSON Pascale

(Page 8)



CAMBY Thierry

(Page 6)



DEMOUSTIER Samy

(Page 7)

HAL

BEERSEL

RHODE-SAINT-GENESE

BRAINE-LE-CHATEAU

LASNE

ITTRE

NIVELLES

Il se pourrait que votre rue ne soit pas mentionnée dans cette édition. Pas de panique, on ne vous a pas oublié. Il s'agirait juste d'une erreur d'impression. N'hésitez pas à envoyer un mail à daniela.ardemagni@police.belgium.eu pour le signaler.

Pour les affaires **NON URGENTES**, les IQ peuvent être contactés, durant les heures de bureaux, sur ligne directe et/ou répondeur téléphonique ou par mail

Pour toute demande **URGENTE** :
101/112 ou par l'application **112**